

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA MISE EN PLACE D'UN
PASSAGE POUR PIÉTONS (OSR 6.17)**

Commune requérante :

.....

Requiert par la présente l'autorisation de placer un passage pour piétons sur une route cantonale ou communale.

Emplacement prévu :

Situation du passage pour piétons :

- à l'intérieur de la localité à l'extérieur de la localité

Un passage pour piétons existant se trouve à proximité du nouvel emplacement :

- Non Oui, à une distance de

Un éclairage se trouve à proximité du nouveau passage pour piétons :

- Non Oui, à une distance de

Le passage pour piétons est bien visible par les automobilistes :

- Du 1er côté :** Non Oui, sur une distance de

- Du 2ème côté :** Non Oui, sur une distance de

Le nombre de piétons empruntant le passage pour piétons atteint en moyenne par jour :

- jusqu'à 10 11 – 20 21 – 50 plus de 50

Il sera joint à la présente demande un plan de situation sur lequel figurera l'emplacement du passage pour piétons désiré.

Justificatif du besoin :

.....
.....
.....
.....
.....

Lieu et date :

Timbre et signature de
l'autorité communale :

.....

.....

Le présent formulaire est à remettre au service cantonal des infrastructures dont l'adresse figure en haut du formulaire.